

Dialogue international sur la migration
Coopération au niveau local : défis et opportunités

Intervention de M. Abdoulaye Mar DIEYE,
Secrétaire General Adjoint des Nations unies
Directeur du Bureau d'appui aux Politiques et au Programmes, PNUD

New York, 27 Mars, 2018.

M. Filiep Decorte, modérateur de ce débat,
Mesdames et Messieurs les maires,
Excellences, mesdames et messieurs,

Je suis heureux de participer à ce panel, qui à mon sens, est une occasion de poser un autre jalon vers la construction finale du Pacte mondial pour les migrations et du Pacte mondial pour les réfugiés, cette année-même. Et je suis d'autant plus heureux que nous avons avec nous les autorités locales, les maires, qui sont aux avant-postes dans la gestion des questions liées aux migrations et aux déplacements forcés, aussi bien au départ, que dans les zones de transit et à l'arrivée.

Mon attente, c'est qu'aux termes de nos discussions, nous puissions formuler des orientations solides sur la façon de renforcer la coopération internationale, et plus singulièrement le partenariat au niveau décentralisé, pour assurer une gouvernance adéquate des questions liées aux migrations et aux déplacements forcés. Nous pourrions ainsi mettre notre empreinte indélébile dans la finalisation des deux Pactes, que j'appellerai les pactes jumeaux et sécants.

En nous engageant à adopter les deux pactes, nous comprenons enfin, comme Jacques Attali, que l'homme est par essence un être nomade, et ceci depuis les temps immémoriaux. Ce mouvement des hommes, qu'on ne saurait arrêter, mais qu'il convient de réguler, est mû par des forces négatives comme les guerres, les changements climatiques, les exclusions, les marginalisations et les violations des droits et libertés ; mais aussi, et on l'oublie souvent, par des forces d'espoir comme le désir d'un mieux-être pour soi et les siens. Parce que ce mouvement est extrêmement complexe, un pacte est nécessaire pour assurer de façon optimale cette régulation. Un pacte, non au sens contractuel et donc limitatif du terme, mais un pacte de solidarité globale et agissante pour faire de notre monde un village planétaire meilleur, au sens de l'Agenda 2030 de la communauté internationale ; à savoir, *sans laisser personne ni de côté, ni en rade !*

Et la solidarité commence par *l'impérieux devoir de proximité* ! D'où le rôle éminemment premier et primordial des maires et des acteurs au niveau local.

Dans cette perspective, je voudrais formuler les recommandations suivantes :

1. Que nous inscrivions ce devoir de proximité dans les deux pactes ; avec une *clause de territorialité* qui donnerait aux maires et aux acteurs locaux les ressources nécessaires, y compris le renforcement de leurs capacités, pour assurer le devoir de proximité, assister les réfugiés et les migrants, voire mieux, pour financer les actions de développement locales visant à juguler les flux migratoires dus aux déficits de développement, de gouvernance et de droits humains - surtout dans les zones frontalières et transfrontalières.
2. Que nous allouions au développement local une plus grande part de l'aide publique au développement et des autres formes de financement, notamment les financements innovants, comme les fonds verts; et que les finances publiques locales soient renforcées ;

3. Que nous inscrivions dans les politiques publiques la valorisation des réfugiés et des migrants comme citoyens et acteurs du co-développement ;

L'action du PNUD s'inscrit dans cette logique :

1. Tout d'abord, avec nos partenaires financiers, avec la Société Civile, et avec nos organismes apparentés comme le HCR, l'OIT, l'OIM, UNICEF et ONU Femmes, nous appuyons les Etats membres dans la conception et l'exécution des politiques et plans nationaux et des cadres institutionnels pour la gestion des migrations et déplacements ; mais aussi dans la facilitation du co-développement, comme dans la province de Ilocos Norte aux Philippines, où nous travaillons avec Western Union et les autorités locales en faveur de l'utilisation des fonds envoyés par les travailleurs émigrés dans des programmes de réduction de la pauvreté et de développement local ;
2. Nous soutenons des programmes nationaux et locaux, visant à juguler les causes profondes des migrations et déplacements forcés (comme notamment le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) au Sénégal et au Togo) et permettant de corriger les déséquilibres territoriaux et spatiaux ;

mais aussi des programmes de prévention de l'extrémisme violent, comme dans le Sahel ou dans la Corne de l'Afrique, avec notamment des programmes de promotion de l'emploi des jeunes, d'éducation, et du renforcement de la cohésion sociale et des structures de l'Etat, souvent peu présentes dans les zones périphériques ;

3. Nous appuyons les pays et communautés affectés par les crises, les conflits ou les catastrophes naturelles dans leurs programmes de reconstruction, avec un accent tout particulier sur les questions de résilience, comme par exemple en Iraq ; où, à la requête du Premier Ministre, le PNUD a mis en place un Mécanisme de financement pour aider le Gouvernement à stabiliser les villes et les quartiers libérés de l'Etat Islamique d'Iraq et du Levant , avec l'objectif de mettre en place les fondations nécessaires au retour des familles déplacées et de jeter les bases de la reconstruction, tout en en allouant 95% des contrats au secteur privé local.

Ce ne sont là que quelques illustrations de l'intervention du PNUD dans les domaines de la migration et des déplacements forcés.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La progression encourageante des négociations entre Etats membres pour la finalisation des deux pactes laisse augurer que l'année 2018 sera marquée dans l'histoire de l'Humanité comme le tournant décisif où nous aurons posé l'acte de la construction irréversible de notre village planétaire ; et où nous ferons nôtre cette belle déclaration du Pape François, qui disait que « *Tout immigré qui frappe à notre porte est une occasion de rencontre avec Jésus-Christ, qui s'identifie à l'étranger de toute époque accueilli ou rejeté. Notre réponse commune pourrait s'articuler autour de quatre verbes fondés sur les principes de la doctrine de l'Église : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer* ».

Telle, à mon avis, devrait être la philosophie des deux pactes jumeaux et sécants. Mon vœu le plus ardent est que nous y arrivions !

Je vous remercie.